

2 - DIRECTION, GESTION, ADMINISTRATION

REFERENCE AS FORMATION

F - Ressources Humaines 2F-004

OBJECTIF

- Apporter les connaissances nécessaires pour aborder les spécificités du droit local Alsacien Mosellan
- Analyser et comparer avec le droit général

PUBLIC VISE

Collaborateur en Ressources Humaines et Paie devant gérer des établissements situés en Alsace et/ou Moselle

PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la paie

DURÉE en HEURES :

7h

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel animée en français
- Un poste de travail par stagiaire
- De 1 à 8 stagiaires maximum par formateur
- Individualisation de la formation
- Alternance explication (50%) / exercices (50%), variable selon le niveau et le besoin
- Possibilité de travailler sur ses propres fichiers
- Contrôle continu et certificat de stage

FORMACODE :

13222 (Droit travail)

CERTIFICATION / EVALUATION

Attestation de formation

NIVEAU : 0

Repos dominical et jours fériés

- Principes
- Dérogations
- Spécificité des exploitations commerciales
- Sanctions et contrôle

Maintien du salaire en cas d'absence du salarié

- Salariés visés
- Durée d'indemnisation
- Conventions collectives et loi sur la mensualisation

Clause de non-concurrence

- Publics visés
- Conditions de validité de la clause
- Cas particuliers de rupture
- Renonciation par l'employeur à la clause de non concurrence

Durée du préavis

- Le préavis en droit général
- Le préavis en droit local
- Articulation en fonction du principe de faveur

DES CONSEILLERS A VOTRE ECOUTE